Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité de Télescopique, R482 F - 1 jour

Objectifs :

Etre capable de réaliser les opérations en utilisant le télescopique avec stabilisateurs catégorie F de la recommandation CNAMTS R 482.

Public concerné et prérequis :

Toute personne amenée à utiliser le télescopique avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

Qualification des intervenants :

Intervenant professionnel issu des métiers de la sécurité et de la manutention (5 à 15 années d'expérience)

Moyens pédagogiques et techniques :

Apport théorique et exercices pratiques

Durée, effectifs :

7 heures.
10 stagiaire(s).

Programme :

Théorie

Modalités d'évaluation des acquis :

Test pratique :Vérification de l'aptitude à la conduite en sécuritéTest théorique :Vérification des connaissances : Questionnaire à Choix Multiples

Sanction visée :

Attestation de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Télescopique mis à disposition par l'entreprise.

Délais moyens pour accéder à la formation :

Selon la demande du client

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour une demande d'accessibilité
aux personnes handicapées vous pouvez contacter :
M. Jean-Marie Palierne 02 40 28 60 57

Taux de réussite à la formation :

Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité de Télescopique, R482 F - 1 jour

Tous les participants ont validé les compétences attendues.

Taux de satisfaction de la formation :

50% des participants sont très satisfaits et 50% sont satisfaits de la formation dispensée